



Gétigné

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Loire-Atlantique

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira à la mairie (salle du conseil)

Le jeudi 24 avril 2025 à 19h00

Affiché le 18/04/2025

ORDRE DU JOUR

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

1. Modification du tableau du Conseil municipal
2. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 27 mars 2025
3. Délégations du Conseil municipal au maire

MOBILITÉS, ACCESSIBILITÉ ET ENVIRONNEMENT

4. Avenants aux marchés de la maîtrise d'œuvre et de travaux pour la réalisation d'une passerelle piétons et cycles pour la traversée de la Sèvre entre Cugand et Gétigné
 - A. Avenant de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une passerelle piétons et cycles pour la traversée de la Sèvre entre Cugand et Gétigné
 - B. Avenant pour les travaux pour la réalisation d'une passerelle piétons et cycles pour la traversée de la Sèvre entre Cugand et Gétigné

PATRIMOINE, AMÉNAGEMENTS ET URBANISME

5. Acquisitions des trois portions de parcelles le long de la voie vélo vers le Douet
 - A. Acquisition de la parcelle AW 681 à l'Annerie et classement dans le domaine public communal
 - B. Acquisition de la parcelle AW 688p à l'Annerie et classement dans le domaine public communal
 - C. Acquisition de la parcelle AW 743p à l'Annerie et classement dans le domaine public communal

CULTURE, COMMUNICATION, RELATIONS AUX PUBLICS

6. Convention de dépôt de biens culturels maritimes appartenant à l'État pour le canon situé à l'Espace Bellevue

INTERCOMMUNALITÉ

7. Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de Clisson Sèvre et Maine Agglo – mandat 2026–2032 dans le cadre d'un accord local

INFORMATIONS DIVERSES

